Nîmes (30) : un multirécidiviste de 17 ans, sans permis, mais qui arrive quand même à louer une Audi, grille un feu rouge, roule à contresens avant de percuter mortellement un enfant de 8 ans

19/02/2026 à 18h59



Hier un drame est survenu dans le quartier nîmois de Pissevin. Alors qu'il traversait sur un passage piéton pour se rendre à l'école Paul Langevin, Salah Eddine, âgé de huit ans, a été renversé par un véhicule. Le conducteur âgé de 17 ans et dépourvu de permis de conduire venait de griller un feu rouge et roulait à contre sens avant de percuter l'enfant, décédé quelques heures plus tard de ses blessures au CHU de Nîmes.

ObjectifGard

Après le drame qui a provoqué la mort de Salah Eddine, ce jeune garçon de 8 ans mortellement fauché le 17 février dernier dans le quartier Pissevin à Nîmes, deux mineurs ont été présentés devant un juge instructeur ce jeudi 18 février au tribunal de Nîmes.

Quatre mois de détention provisoireLe premier est le jeune âgé de 17 ans qui, après 48 heures de garde à vue, a finalement reconnu être le conducteur du véhicule le jour du drame. Malgré son absence de permis de conduire, il avait réussi à louer une Audi. Et c'est au volant de cette voiture, dans lequel il conduisait à vive allure, qu'il a violemment percuté le jeune garçon avant de prendre la fuite.

Déjà connu pour des infractions à la législation liées aux stupéfiants, il était sous contrôle judiciaire au moment des faits. Et devait être jugé en octobre prochain devant le tribunal pour enfants.

Ce jeudi, il a donc reconnu son implication. Il a été mis en examen pour homicide routier aggravé, ainsi que délit de fuite et conduite sans permis. Et après son passage devant le juge des libertés et de la détention, il a été placé en détention provisoire pour une durée de 4 mois.

[…]

Midi-Libre

Un garçon de 8 ans est décédé ce mardi 17 février au matin à Nîmes, après avoir été violemment percuté par une voiture alors qu'il se rendait à l'école. Le conducteur présumé, un mineur de 17 ans sans permis, a été interpellé avec plusieurs autres occupants du véhicule.

Les faits se sont produits vers 8 heures, à « proximité d'un arrêt de tram », sur un passage piéton de l'avenue des Arts.

Selon la procureure de la République de Nîmes, Cécile Gensac, le véhicule circulait « à vive allure ». L'enfant, « en train de se rendre à son établissement scolaire », est « décédé des suites de ses blessures malgré l'intervention des secours et son transfert au CHU ».

La voiture, louée à Marseille, ne se serait pas arrêtée après l'impact et aurait immédiatement pris la fuite. D'après une source policière citée par Le Figaro, le conducteur, âgé de 17 ans et dépourvu de permis, serait « connu défavorablement des services de police et qui était encore en garde à vue il y a une semaine ». Le véhicule a été « rapidement retrouvé » et six personnes, dont le conducteur présumé, ont été placées en garde à vue.

Une enquête pour « homicide routier aggravé » a été ouverte et confiée au commissariat de police de Nîmes. Sur les réseaux sociaux, le maire Jean-Paul Fournier a dénoncé un acte « inacceptable » et demandé que l'auteur présumé réponde de ses actes « avec la plus grande sévérité ». Une cellule de soutien psychologique a été mise en place au sein de l'établissement scolaire, selon la préfecture du Gard.

Le Figaro

(Merci à Jack)